



Conseil d'administration

350^e session, Genève, 4-14 mars 2024

Section institutionnelle

INS

Date: 12 février 2024

Original: anglais

Première question à l'ordre du jour

Approbation des procès-verbaux de la 349^e session et des 349^e *bis* et 349^e *ter* sessions (spéciales) du Conseil d'administration

1. Conformément aux dispositions du paragraphe 5.6.3 du Règlement du Conseil d'administration, les projets de procès-verbaux de la 349^e session et des 349^e *bis* et 349^e *ter* sessions (spéciales) du Conseil d'administration (octobre-novembre 2023) ont été affichés sur le site Web du Conseil d'administration. Suite à cet affichage, les membres étaient tenus de communiquer au Bureau les modifications qu'ils souhaitaient apporter à leurs interventions avant le 14 janvier 2024 (pour le projet de procès-verbaux de la session ordinaire) et le 25 janvier 2024 (pour le projet de procès-verbaux des sessions spéciales). Les projets de procès-verbaux de la 349^e session et des 349^e *bis* et 349^e *ter* sessions (spéciales) du Conseil d'administration, contenant les modifications reçues, sont ainsi soumis au Conseil d'administration pour approbation au début de sa 350^e session.

► Projet de décision

2. **Le Conseil d'administration approuve les procès-verbaux de sa 349^e session et de ses 349^e *bis* et 349^e *ter* sessions (spéciales), tels que modifiés.**